



# Assemblée générale

Distr. générale  
7 juin 2006  
Français  
Original : anglais

---

## Soixantième session

### Ordre du jour de la soixantième session de l'Assemblée générale

#### Additif

À sa 88<sup>e</sup> séance plénière, le 6 juin 2006, l'Assemblée générale, sur proposition du Secrétaire général (A/60/238), a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixantième session, sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), la question suivante :

161. Prorogation du mandat des juges permanents du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et des citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994.

---

